

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 48 (1977)

Heft: 11: L'ADIJ et les œuvres sociales

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Economisons l'énergie !

Un appel de Willy Ritschard, conseiller fédéral

Chers concitoyens,
Chères concitoyennes,

L'hiver s'annonce déjà et, avec lui, l'époque de la forte consommation d'énergie. Dans notre pays, le chauffage absorbe à lui seul presque la moitié de toute l'énergie utilisée. C'est pourquoi nous devrions commencer aujourd'hui déjà à économiser l'énergie. Les moyens sont foule et la plupart ne causent aucun désagrément.

Il est évident qu'on ne peut faire isoler sa maison, calfeutrer les portes et fenêtres, contrôler le brûleur à mazout sans bourse délier. Mais tous les calculs prouvent que ces dépenses sont payantes, car l'économie sur les frais de chauffage est plus importante qu'on ne le croit généralement.

Nous aurions d'ailleurs avantage à nous surveiller et à nous débarrasser de certaines mauvaises habitudes. N'est-il pas insensé de chauffer au point de transpirer ? Est-il impensable de mettre un chandail ou un veston chez soi ? Faut-il que la radio et la télévision restent enclenchées toute la journée et que la lumière brûle de toutes parts sans nécessité ? Et n'abusons-nous pas de la voiture ? « Beaucoup de choses marcheraient mieux si l'on marchait davantage. » Et il y a des transports publics qui circulent de toute façon.

Pour nous tous, l'énergie est devenue une chose qui va de soi au point que nous en avons complètement perdu conscience. Elle a été si bon marché pendant des décennies que nous avons perdu la notion de son prix et l'avons gaspillée. Il est temps de réagir !

Chacun sait que les réserves de pétrole ne sont pas illimitées et ne se renouvellent pas. Il se peut que nos enfants déjà en verront tarir les sources. De plus, il ne faut pas oublier que la pro-

duction et la consommation d'énergie portent atteinte au milieu naturel. Les gaz d'échappement, la poussière et, surtout, les rejets de chaleur polluent de plus en plus l'atmosphère. Ici aussi, il y a des limites.

Changer la mentalité

Modifions donc le plus tôt possible notre manière d'être et cherchons à nous amender. Il faudra peut-être imposer par une loi l'économie d'énergie. Mais il serait de beaucoup préférable et plus efficace que chacun prenne conscience de la nécessité d'une telle mesure et fasse preuve de sens des responsabilités. Ce qu'il faut surtout, c'est apprécier l'énergie à sa juste valeur, ce que nous avons inconsidérément désappris.

De nombreux exemples montrent qu'il est possible d'économiser d'énormes quantités d'énergie. Les essais effectués dans des exploitations industrielles et artisanales, dans des bâtiments administratifs et dans des ménages sont absolument probants. En contrôlant sérieusement la consommation d'énergie et en procédant à des investissements adéquats, on est déjà parvenu à réaliser des économies de plusieurs millions de francs sur les frais d'énergie. Même les plus modestes mesures dans le ménage sont payantes et finissent par compter. Le ministre de l'énergie ne fait donc pas que prôner l'économie et inviter à l'austérité, il distribue simultanément les récompenses.

Qui économise l'énergie ménage sa bourse.

Et, de plus, il contribue à la protection de l'environnement.

Je sonne la charge contre le gaspillage d'énergie. Cette lutte représente une obligation à l'égard de nos descendants.

Chacun doit y participer, chacun peut y apporter sa contribution. La radio, la télévision et les journaux vous indiqueront ces jours prochains les moyens d'économiser de l'énergie. Chacun peut

les apprendre. Et je vous saurais gré de les mettre en pratique. Et n'oubliez pas que le moment le plus propice, c'est toujours maintenant.

Evolution de la structure des dépenses publiques

Structure des dépenses publiques		
Répartition des dépenses de la Confédération, des cantons et des communes		
	1960	1975
Enseignement, recherche	18,4%	20,9%
Prévoyance sociale	12,0%	13,3%
Transports, énergie	11,5%	12,6%
Santé	8,1%	10,1%
Service financier	8,2%	8,3%
Défense nationale	15,5%	8,2%
Administration	7,8%	6,8%
Agriculture*	7,9%	5,3%
Divers	10,6%	14,5%

* y compris sylviculture, chasse, pêche, corrections de cours d'eau

SDES

SDES. L'étude des dépenses publiques totales (Confédération, cantons, communes) en fonction de leur affectation permet de juger de l'activité de l'Etat sous l'angle des diverses tâches qui lui sont confiées. L'évolution de la répartition de

ces dépenses de 1960 à 1975 — les chiffres de l'année dernière n'existent que pour la Confédération et les cantons — met en évidence certains renversements de priorités. L'importance relative de quelques groupes de dépenses s'est sensiblement accrue. Les postes en augmentation sont essentiellement l'enseignement et la recherche (de 18,4 à 20,9 %), l'environnement (de 0,7 à 4,7 %), la santé (de 8,1 à 10,1 %), la prévoyance sociale (de 12 à 13,3 %) et les transports et l'énergie (de 11,5 à 12,6 % avec une pointe de 17,9 % en 1965 au moment de l'effort de financement maximal de la construction des autoroutes), la culture, les loisirs et le sport (de 1,7 à 2,7 %), l'aménagement du territoire (de 0 à 0,3 %). Les postes en baisse sont la défense nationale et civile (de 15,5 à 8,2 %), l'agriculture et la sylviculture (de 7,9 à 5,3 %), la justice et la police (de 6,7 à 5,2 %), et l'administration (de 7,8 à 6,8 %). Les dépenses affectées au tourisme, à l'industrie, à l'artisanat et au commerce ainsi qu'aux relations avec l'étranger sont stationnaires (0,3 % et 1,3 % respectivement) ; il en est de même des dépenses du service financier (intérêts surtout) qui s'établissent à 8,3 % après avoir subi un net recul en 1965 (5,5 %).

ORGANES DE L'ADIJ

Direction

Président : Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier
 ☎ 039 41 31 08
 Secrétaire François Lachat, 2900 Porrentruy
 général : ☎ 032 93 41 51 / 93 41 53
 Membres : Rémy Berdat, 2740 Moutier, ☎ 032 93 12 45
 Jean Jobé, 2900 Porrentruy, ☎ 066 66 10 29
 Marcel Houlmann, 2520 La Neuveville
 ☎ 038 51 31 21

Administration de l'ADIJ et rédaction des « Intérêts du Jura »

Rue du Château 2, case postale 344
 2740 Moutier 1 ☎ 032 93 41 51 / 93 41 53
 Rédacteurs responsables :
 François Lachat, Frédéric Savoye
 Abonnement annuel : Fr. 25.—
 Le numéro Fr. 2.50
 Caisse CCP 25 - 2086